



WOMEN IN LAW AND DEVELOPMENT IN AFRICA (WILDAF)
FEMMES, DROIT ET DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE (FEDDAF)

West Africa Sub-regional office/Bureau sous-régional Afrique de l'Ouest

B.P. 7755 Lomé – Togo Tél: (228) 222 26 79 Fax: (228) 222 73 90

Email: wildaf@cafe.tg ; Site : www.wildaf-ao.org

DEMANDE DE SUBVENTION :

**Titre de l'action : APPUI AU CENTRE D'AIDE JURIDIQUE DU MARCHE
CENTRAL DE LOME CREE**

Octobre 2007

I. Contexte et justification

Le WILDAF/FeDDAF-Afrique de l'Ouest (WiLDAF/FeDDAF-AO) a été créé en avril 1997. Il fait partie d'un vaste réseau régional créé en 1990 basé à Harare, Zimbabwe dans le but de promouvoir et de renforcer des stratégies qui lient le droit au développement pour l'émergence d'une culture d'exercice et de respect des droits des femmes en Afrique. Au niveau africain, il est le seul réseau spécialisé dans la promotion des droits de la femme en tant que partie intégrante de la problématique de développement. Il réunit 500 organisations et 1200 individus qui, répartis dans 27 pays, partagent les objectifs du réseau. Pour mieux servir les membres et maintenir une excellente communication entre tous, des coordinations sous-régionales fonctionnant de manière autonome ont été créées.

- Le bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest a ouvert ses portes à Lomé, au Togo en avril 1997. Le WILDAF dispose de réseaux nationaux dans 10 pays de la sous région : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée Conakry, Mali, Nigeria, Sénégal et Togo. Ses programmes qui ne se limitent pas seulement aux pays dans lesquels il existe un réseau national couvrent 14 pays parmi lesquels ceux qui sont déjà cités. Les 6 autres pays sont : la Sierra Leone, la Gambie, le Libéria, Cap-Vert, le Niger.

En 2007, le bureau pour l'Afrique de l'Ouest célèbre ses 10 ans d'existence. Le présent projet s'inscrit dans ce cadre.

A cette occasion le réseau a recherché les fonds nécessaires pour :

- Mettre en place au marché central de Lomé un centre d'aide juridique équipé du matériel nécessaire et animé par une personne ressource à plein temps. L'inauguration du centre est prévue pour la semaine du 17 décembre.
- Appuyer l'obtention de la carte d'identité par 500 femmes reparties sur toute l'étendue du territoire.

La présente requête est destinée à renforcer le centre d'aide juridique du marché central de Lomé.

II. Objectif

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Renforcer les capacités d'action du centre d'aide juridique de Lomé en le dotant d'un groupe de parajuristes pouvant aider à assurer les services de conseils et de sensibilisation des femmes, et d'une ressource humaine pour le secrétariat du centre.
- Contribuer à une meilleure appropriation du centre par les bénéficiaires qui sont les femmes du marché.

III. Activités

Les activités suivantes sont prévues :

- Formation de parajuristes du centre d'aide juridique

- Recrutement d'une personne ressource pour le secrétariat.

3.1. Recrutement et formation de parajuristes.

Le centre d'aide juridique dispose d'une assistante juridique, qui est chargée de recevoir les femmes et de leur donner les informations et conseils dont elles ont besoin pour résoudre les difficultés auxquelles elles sont confrontées. En vue de l'assister, et de développer un sentiment d'appropriation du centre par les femmes du marché, des volontaires seront identifiées avec le concours des associations de femmes du marché, pour recevoir une formation de parajuriste.

30 femmes au total seront formées en deux sessions de 5 jours chacune. La deuxième session interviendra au minimum 6 mois avant la première pour consolider les acquis des parajuristes.

La démarche suivante sera suivie pour la mise en œuvre de cette activité :

- Identification des femmes à former ; parmi les critères de recrutement figurera la disponibilité à assister d'autres femmes sur une base volontaire ;
- Identification des domaines de formation avec l'administration du marché et les femmes elles mêmes à travers leurs associations ;
- Elaboration de modules complémentaires éventuels ;
- Reproduction des extraits pertinents des manuels de formation des parajuristes du WILDAF et du GF2D pour constituer le cahier du participant.

La formation elle-même très pratique et dynamique, sera adaptée à l'apprentissage par les adultes.

3.2. Recrutement d'une personne ressource pour le secrétariat du centre.

Une personne ressource chargée du secrétariat sera recrutée et formée elle aussi comme parajuriste pour appuyer la ressource responsable des services d'assistance juridique aux femmes. Elle sera recrutée pour deux ans.

3.3. Résultats et indicateurs

Résultats	Indicateurs
1. Il existe un groupe de femmes capables d'aider à assurer les services d'assistance juridique.	- Nombre de femmes formées. - Contenu de la formation
2. Les bénéficiaires du centre se sont appropriées l'initiative d'assistance juridique aux femmes du marché.	- Existence d'un calendrier de permanence des parajuristes. - Nombre de permanence effectivement assurées par les parajuristes formés.

--	--